

**Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO)
Avis d'allocation de 2014**



**La cité de Clarence-Rockland
Le comté de Prescott et Russell**

67101

La cité de Clarence-Rockland n'a pas produit son Rapport d'information financière (RIF) de 2012. En l'absence du RIF de 2012 de la cité de Clarence-Rockland, le ministère des Finances n'a pas pu confirmer le montant de l'allocation pour 2014.

Le montant de l'allocation accordée à la cité de Clarence-Rockland au titre du FPMO de 2014 sera confirmé une fois que son RIF aura été produit.